



**BULLETIN DE CLARIFICATIONS N° 01**

**Recrutement d'un cabinet pour la réalisation de la revue de la qualité des données du tableau de suivi des indicateurs du Compact et la Formation des parties prenantes en Suivi-Evaluation et Analyse Economique (S&E/AE)**

Conformément à la clause IO 8.1 de la Section II « Données Particulières », MCA-Côte d'Ivoire répond à la question Q11 reçue par email le 12 décembre 2024. Les réponses aux questions Q1 à Q10 posées par les soumissionnaires avant et lors de la conférence préalable sont dans le procès-verbal de ladite conférence.

#	Question/Réponse
Q11	Dans la Demande d'Offres il est indiqué que la méthodologie ne doit pas excéder 20 pages. Toutefois au cours de la conférence préalable, il a été dit que les offrants doivent proposer deux (2) méthodologies, chacune liée à l'une des deux (2) activités de la mission. Prière clarifier le nombre de pages autorisées pour la méthodologie ?
R11	La méthodologie doit respecter le maximum de 20 pages tout en couvrant les deux (2) activités de la mission.